**Mouvement d’éducation populaire autonome de Lanaudière (MEPAL)**

**144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4**

**Tél. : 450.752.4700 / Téléc. 450.760.3586**

**Courriel :** [**info@mepal.net**](mailto:info@mepal.net)

**Cahier des principales résolutions adoptées**

**AGIC du MÉPAL du 30 mai 2018**

***Propositions quant aux enjeux prioritaires : Plate-forme de revendications du Réseau-Vigilance***

**Résolution AGIC 2018-05-30-1**

*Qu’un principe de seuil de revenu viable soit établi pour tous et toutes afin d’assurer des conditions de vies décentes dans l’établissement de programmes et de politiques sociales (ex. salaire minimum, aide social, etc.).*

*Que le gouvernement assure la gratuité et l’accssibilité pour tous et toutes des services publics (transport, éducation, santé).*

*Que le gouvernement lutte contre l’évasion fiscale.*

**Adopté à l’unanimité**

***Proposition quant aux moyens : Actions pré-électorales***

**Résolution AGIC 2018-05-30-2**

*Que le MÉPAL et ses groupes membres participent à la campagne de visibilité sur les réseaux sociaux de la Campagne Engagez-vous avec des vignettes à appliquer sur nos photos.*

*Que le MÉPAL accompagne des groupes membres qui souhaitent faire des démarches auprès des candidatEs pour présenter les revendications électorales du milieu communautaire.*

*Que le MÉPAL tienne au moins un kiosque d’information dans un festival Lanaudois (Mémoire et racines, Goûter Lanaudière, Festival de Lanaudière). Dans une perspective de par et pour, le nombre de festival visité sera établi en fonction du nombre de groupes qui souhaiteraient y contribuer.*

*Que le MÉPAL organise une ou des activités de bricolage pour préparer le matériel pour les kiosques : drapeaux, porte-voix en feutrine, etc.*

*Que le MÉPAL tiennent une tournée d’Atelier à partir de l’outil sur les élections du MÉPACQ dès septembre auprès des groupes qui le sollicitent.*

*Que le MÉPAL soutiennent l’organisation d’un débat thématique réunissant au moins 3 partis (rencontre citoyenne).*

**Adopté à majorité**

***Proposition du Comité ÉPA et Luttes sociales (CÉLS) : appuis aux luttes en cours***

**Résolution AGIC 2018-05-30-3**

*Que le MÉPAL appui l’appel à mobilisation dans le cadre de la « Manifestation populaire et unitaire : Convergence contre le G7 » qui se tiendra le 7 juin à 18h.*

**Adopté à l’unanimité**

**Résolution AGIC 2018-05-30-4**

*Que le MÉPAL appui la marche De villes en village pour le droit au logement organisée par le FRAPRU.*

*Que le MÉPAL organise en concertation avec le RODCD et le RQ-ACA une journée thématique dans le cadre de la marche du FRAPRU portant sur le sous-financement des groupes d’action communautaire autonome, en collaboration avec Action-logement.*

*Que le MÉPAL appelle ses membres à participer aux deux journées d’activités régionales prévues dans le cadre de la marche du FRAPRU et à la manifestation nationale du 29 septembre.*

**Adopté à l’unanimité**

**Résolution AGIC 2018-05-30-5**

*Que le MÉPAL appui la résistance à l’ouverture de la mine de graphite au Nord de la Matawinie et que l’information pertinente soit diffusée aux membres afin de susciter la solidarité.*

**Adopté à l’unanimité**

**Résolution AGIC 2018-30-6**

*Que le MÉPAL participe à au moins une étape de la marche Motetan Mamo qui se tiendra du 28 juillet au 4 août et appelle ses groupes membres à faire de même en solidarité avec la communauté Atikamekw de Manawan.*

**Adopté à l’unanimité**

***Plan d’action du MÉPACQ***

**Résolution AGIC 2018-30-7**

*Que le MÉPAL se positionne en faveur du plan d’action proposé par le MÉPACQ tel qu’il est présenté.*

**Adopté à l’unanimité**

Considérant le roulement au sein des tables du MÉPACQ ;

*Que le MÉPACQ travaille à l’élaboration d’un outil ou une formation visant à orienter les nouveaux et nouvelles permanentes en ce qui a trait à la mise en œuvre de la mission et à la gestion d’une Table régionale d’éducation populaire autonome.*

**Adopté à l’unanimité**

*Considérant les nouvelles orientations du gouvernement en matière de reconnaissance et de financement de la défense des droits :*

Que le MÉPAL propose au MÉPACQ qu’il se penche sur la possibilité de rédiger un mémoire sur les impacts des nouvelles orientations gouvernementales sur le devenir de la défense collective des droits.

Que ce mémoire soit ancré dans une analyse comparative avec la réalité de d’autres secteurs soumis à des ententes de services et

Qu’au besoin que le MÉPACQ dépose une demande auprès du Service à la collectivité de l’UQ (ou autre service de recherche collaborative) afin d’être appuyé par une équipe de chercheurEs.

**Adopté à majorité**